

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2019**

Délibération
n° 2019.12.416

**Emprunt 2019 -
Budget annexe Eau
Potable pour le
financement des
travaux de
modernisation de
station de traitement
d'eau potable du
Pontil**

LE DIX NEUF DECEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 décembre 2019**

Secrétaire de séance : Annette FEUILLADE-MASSON

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Denis DOLIMONT, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Gilles CHAGNAUD

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Patrick BOURGOIN à Laïd BOUAZZA, Gérard BRUNETEAU à Anne-Marie BERNAZEAU, Monique CHIRON à Jean-Luc MARTIAL, Jean-Claude COURARI à Denis DOLIMONT, Bernard DEVAUTOUR à Jean-Jacques FOURNIE, Gérard DEZIER à Bertrand MAGNANON, Guy ETIENNE à Thierry MOTEAU, Jeanne FILLOUX à Fabienne GODICHAUD, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Joël GUITTON à François ELIE, Elisabeth LASBUGUES à Véronique ARLOT, Philippe LAVAUD à Michel GERMANEAU, Annie MARC à Jean-Luc VALANTIN, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Bernard RIVALLEAU à Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD à François NEBOUT, Vincent YOU à Xavier BONNEFONT

Suppléant(s) :

Gilbert CAMPO par Gilles CHAGNAUD

Excusé(s) :

Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Jacques DUBREUIL, Isabelle LAGRANGE, Pascal MONIER, Jean-Philippe POUSSET, Eric SAVIN, Alain THOMAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2019

**DELIBERATION
N° 2019.12.416**

FINANCES

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

EMPRUNT 2019 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE MODERNISATION DE STATION DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE DU PONTIL

Par délibération n°36 du 19 janvier 2017 et en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le conseil communautaire a délégué à Monsieur le Président certaines attributions du conseil communautaire, dont en matière financière, la conclusion de contrats liés aux emprunts destinés au financement des investissements prévus au budget.

Toutefois, en matière d'emprunt, le CGCT prévoit que la délégation prend fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement général des conseils municipaux.

L'opération de modernisation de la station de traitement d'eau potable du Pontil va nécessiter la réalisation d'emprunt.

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 25,5 M€ et fait ressortir un besoin d'emprunt d'environ 12 millions d'euros. Afin de bénéficier des propositions de financement à très long terme (50 ans) de la Caisse des Dépôts et Consignations - Banque des Territoires- un dossier de demande de prêt « AQUA PRÊT » a été déposé.

La Caisse des Dépôts et Consignations propose de financer ce projet à hauteur de 6 000 000 € dont les caractéristiques sont les suivantes :

Ligne du Prêt : Aqua-Prêt

Montant : 6 000 000 euros

Durée de la phase de préfinancement : 48 mois

Durée d'amortissement : 50 ans

Périodicité des échéances : trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,75 %

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A

Amortissement : Prioritaire (amortissement constant du capital)

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0,06 % (6 points de base) du montant du prêt soit 3 600 €

Vu l'avis favorable de la Réunion de toutes les commissions du 10 décembre 2019,

Je vous propose :

D'APPROUVER la réalisation d'un emprunt à la Caisse des Dépôts et Consignations à hauteur de 6 000 000 € pour le financement des travaux de modernisation de station de traitement d'eau potable du Pontil,

D'AUTORISER Monsieur le président ou toute personne dûment habilitée à signer ledit contrat de prêt et tout acte à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 24 décembre 2019	<u>Affiché le :</u> 24 décembre 2019